

Marseille, le 1^{er} décembre 2024

Cher(e)s Elu(e)s

Savez-vous qu'en tant qu' élu(e) d'une caisse du Crédit Mutuel Méditerranéen vous pouvez adhérer à l'Amicale des élus ?

Qu'est-ce qu'est l'amicale ?

L'amicale est une association pouvant regrouper tous les élu(e)s.

Pourquoi adhérer ?

C'est la seule opportunité de communiquer avec des élus de toute la fédération du CMM et de prolonger votre engagement mutualiste.
C'est également l'occasion de participer à des sorties festives, culturelles et de découvertes.

Que vous propose l'Amicale ?

- Nous organisons 4 à 5 manifestations annuelles (1 journée le samedi ou de 2/3 jours le week-end) en assurant une rotation sur tout le territoire de la Fédération du CMM.
- Quelques exemples passés :
 - Escapade à Saint-Raphaël : Baie d'Agay en bateau, randonnée pédestre (AGO 2024)
 - Escapade Lozérienne : Marvejols, Mende.
 - Visite de la Grotte Cosquer et du MUCEM
- Quelques exemples à venir
 - Visite du site ITER à Cadarache
 - Balade gourmande dans le Var

Mais nous souhaitons être plus à l'écoute de vos attentes et c'est pourquoi une grande enquête est en cours. Vous avez dû recevoir le formulaire sur votre espace élus et vos présidents ont également reçu l'information.

Nous vous proposons de nous rejoindre en nous retournant votre bulletin d'adhésion, à l'adresse mail suivante :

- tresoriere.amicale.cm@gmail.com, portable : 06.73.50.67.52

Vous souhaitez en savoir plus, allez visiter notre site : aecmm.fr ou notre communauté Agora AECMM

Bien amicalement,

DE SANCTIS Jean



PJ : bulletin d'adhésion